



**DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE**

**ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE LA HAUTE-SAONE
SAMEDI 25 JUIN 2022 A VESOUL**

Les rapports ci-dessous ont été adressés aux clubs par courriel en date du 21 juin 2022 +
parution site interne du District.

- 1) commission Terrains et Installations Sportives (Albert Giboulet)
- 2) commission de discipline (Dominique Pretot)
- 3) commission Statuts et Règlements (Claire Delpierre)
- 4) commission d'Appel (Jordan Barrey)
- 5) commission départementale des arbitres (Nourédine Debbiche)
- 6) commission départementale promotion de l'arbitrage (Matthieu Trifigny)
- 7) commission Actions techniques (Marc Lemercier)
- 8) commission organisation compétitions (Reynald Droit)
- 9) commission Pôle développement (Michel Malivernay)
- 10) commission Partenariat extérieur - Fair-play (Bruno Masson)



**DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE**

Compte-rendu d'activités saison 2021/2022 :

COMMISSION TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

SAISON 2021/2022

TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES:

La commission des terrains et installations sportives (CDTIS) a connu une activité très soutenue à partir du deuxième semestre de la saison précédente avec un rattrapage du retard conséquent dû principalement à la pandémie qui a engendré des restrictions des déplacements donc des visites entraînant même l'arrêt des activités de la CDTIS.

Cette mesure s'est assouplie et à la suite de dérogations, nous avons pu renouveler les classements à partir d'Avril 2021, de plus d'une cinquantaine d'installations dont les classements pour certaines étaient échues depuis plus d'une année voire davantage.

A partir de janvier à mars 2021 correspondant à l'arrêt des activités de la CDTIS, avec le responsable administratif, nous avons procédé à la numérisation de toutes les données papiers de l'ensemble des installations, terrains, gymnases et éclairages. Il a fallu préalablement revoir et dépoussiérer les dossiers en supprimant les doublons pour ne conserver que l'essentiel.

La reprise des activités pour cette saison 2021/2022 s'est réalisée avec une équipe très réduite de 4 personnes dont 2 nouveaux membres et nous avons poursuivi le renouvellement des classements des terrains et des éclairages, du suivi à la constitution des dossiers FFA pour lesquels nous reviendrons plus en détail.

Avec le président du District, nous avons également répondu favorablement aux nombreuses sollicitations des collectivités et municipalités en termes de conseils sur la concordance projet /réglementation et aides à la constitution de dossiers soit en se rendant sur place ou en recevant au District.

La refonte des règlements des terrains et installations fédéraux (dernière édition 2014) a été finalisée avec une mise en application au 01 Juillet 2021, il s'en suit de nouveaux formulaires en vigueur pour l'éclairage et à partir de juin pour les terrains, sans changement pour les gymnases éclairage compris qui relèvent du règlement des installations futsal Édition 2015. Un nouveau logiciel STADIUM va remplacer FOOT 2000 à partir de la saison 2022/23. Une formation aux nouveaux règlements terrains et éclairage est prévue à la rentrée en septembre pour tous les membres de la commission.

Pour rappel, il est impératif de classer une installation pour pouvoir jouer une compétition quelle qu'elle soit.

La commission des terrains attribue un niveau de classement correspondant à l'installation en lien avec la conformité de ses équipements et niveau de sécurité lié à la pratique au propriétaire ensuite ce niveau correspond à un niveau sportif

Classement des installations :

La nouvelle réglementation a entraîné une revue complète du fichier des classements initiaux (extrait de Foot 2000) afin de réajuster les niveaux en fonction des nouveaux critères plutôt favorable pour les propriétaires que cela soit pour les terrains que pour les éclairages.

Renouvellement entre mars 2021 à juin 2022

- 45 installations renouvelées et classement validées par la CRTIS
- 2 dossiers en attente de mise aux normes
- 2 dossiers en attente de retour des municipalités

Nota : Nous disposons d'environ 140 installations classées dont 8 en pelouse synthétique sans compter la quinzaine de retraits enregistrés.

Nouvelles installations

LOULANS VERCHAMP – terrain Foot A11 en pelouse naturelle avec un éclairage LED

Sinon principalement des terrains de Foot A8, création à PONTCEY, FRETIGNEY et VELLOREILLE ou CONFLANS / LANterne ou renouvelé suite à des retraits de classement FROTEY LES LURE, MAGNY VERNOIS.

Un dossier en attente, un changement des buts pour pouvoir le classer - PESMES 2

Retrait du classement :

- 9 installations retirées du classement car plus utilisées.
- 4 dossiers qui ont conduit à retirer des installations des classements fédéraux vu pour des terrains de FOOT A8 (LUXEUIL 4, LARIANS 3) ou terrain annexe de FOOT A11 plus utilisé (PORT sur SAONE 2 – VESOUL 3 (pelouse naturelle)).

Classement des éclairages

Comme pour les terrains, le niveau de classement a dû être revu en fonction des critères des nouveaux règlements également plus favorable, moins contraignant pour le niveau sportif à atteindre.

Autre constat, de plus en plus de municipalités optent pour un éclairage avec modules LED, bien subventionné et qui donne de bons résultats ; par contre bien faire attention que l'étude soit bien réalisée et que la vérification des pylônes soient prises en compte afin de supporter le poids des nouvelles platines plus lourdes et la prise au vent adapté.

Renouvellement du classement des installations en ampoules à Iodure souvent compliqué pour atteindre les critères d'éclairage (vieillesse des ampoules, plus d'entretien à apporter)

Nota . Nous disposons d'un parc de 23 éclairages dont 5 qui ne sont plus classés actuellement, 3 en cours de modification avec un passage en éclairage LED

Retrait ou suspendus, plus classés

Breurey les Favorney Le Moinot – Champlitte – Marnay plus utilisé en compétition – Vesoul R. Hologne 2, qui va être de nouveau opérationnel avec un passage LED pour la saison 2022/23) tout comme PUSEY (également en cours de changement en LED)

Classement des gymnases:

Pas de renouvellement à faire, actuellement 11 sont classés en incluant les 3 nouveaux ; il faudrait en classer entre 12 et 15 pour être en conformité.

Nouveaux gymnases classés suite à leur réhabilitation - niveau Futsal 4 (départemental) ; bel effort des municipalités pour leurs associations

SALLE SPORTIVE à AMANCE futsal N4 et éclairage E3

Gymnase MISCHLER à FRETIGNEY et VELLOREILLE Futsal N4 et éclairage E3

Gymnase Thomas TRAHIN à Lure - futsal N4

Par contre un effort est à faire pour convaincre les propriétaires de classer leurs gymnases pour le Futsal (pratique hivernale pendant la trêve ou pendant les vacances scolaires) ; seulement la moitié de nos gymnases sont classés (Futsal) par contre le point positif à souligner est que tous ceux utilisés en championnat départemental le sont.

FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR (F.A.F.A) :

Le Fonds d'aide au Football Amateur est une contribution annuelle de la FFF qui vise à accompagner exclusivement le développement et structuration du football amateur.

L'enveloppe budgétaire allouée à notre Ligue pour la saison 2021/2022 pour nos clubs et collectivités concernait les volets suivants :

Volet Équipements

C'est le plus utilisé et il comporte les types de projets suivants :

- les terrains de grands jeux (création en pelouse naturelle ou en gazon synthétique ou mise aux normes renforcement),
- les éclairages (création, passage LED), ou pour terrain T7 éclairage d'entraînement en E7
- les bâtiments (création ou travaux pour mise aux normes des locaux vestiaires, création d'un club house.
- la sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral (main courante, pare-ballons, main courante, clôture).
- les terrains à effectif réduit (création de terrain Foot A8, éclairé en gazon synthétique).
- les projets dit innovants (installation panneaux solaires, système récupération des eaux de pluies).

Tous les projets présentés par notre District ont été validés et ont pu être subventionnés à la hauteur de la demande de la collectivité.

Pour notre District, nous avons présenté :

- 3 projets liés à la sécurisation des installations qui concernaient de remplacement des bancs de touche avec pose de main courante portés par les municipalités de MAGNY -VERNOIS, GY et FONTAINE LES LUXEUIL,

- 1 dossier pour la création d'un club house municipalité de MAIZIERES

- 3 dossiers pour le passage en éclairage LED ; ces projets seront réalisés pendant la trêve estivale sur la saison 2022/23, municipalités de VESOUL (Hologne 1/2) et PUSEY

Réception de projets initiés la saison dernière et concrétisés cette saison à savoir le terrain de grand jeu en pelouse naturelle à LOULANS VERCHAMP de niveau T4 avec un éclairage LED niveau E6, le passage LED à Lure stade S. CARREY et la pose des pare-ballons à BREVILLIERS ;

Projet en cours, l'éclairage terrain Municipal à SAINT-LOUP et un club house à BREUREY les FAVERNEY qui devront être achevés en janvier 2023.

Volet Transports :

Un seul dossier pour l'achat d'un mini-bus d'occasion déposé et validé pour le club de VESOUL FC.

Démarche d'ouverture du dossier à faire par le Club ou la Collectivités directement en ligne dans Foot clubs ensuite la validation par le District.

Volet Emploi /Formation :

Un dossier emploi en cours déposé par le club de l'US RIOZ ETUZ CUSSEY sur la saison 2022/23

Comme pour le volet transport, le dépôt du dossier est à faire par le porteur du projet directement dans Foot Clubs ensuite le dossier est instruit par le District.

A souligner que cette saison, nous avons connu le montant de l'enveloppe budgétaire FAFA très tardivement ainsi que les conditions d'attribution et la documentation associée (types de projets financés, plafonds de financement, la fiche projet 2021/22 avec les pièces à fournir) pas avant novembre 2021, ce qui a entraîné des retards aux dépôt de dossiers.

REMARQUES:

Durant les visites de classement, l'action de la commission ne se limite pas à relever les anomalies ou non-conformités mais de plus en plus nous nous efforçons de proposer des solutions, d'établir un échéancier des travaux pour que l'installation puisse conserver son

classement ou être en adéquation avec le niveau sportif souhaité. Ce mode de fonctionnement fait partie de nos axes de travail définis et souhaités lors cette mandature, nous ne faisons parvenir un dossier que lorsqu'il est complet et vérifiée.

Nous nous efforçons également de faire connaître les différentes aides aux collectivités/clubs pour la mise aux normes de leurs installations souvent vieillissantes ; encore trop peu veulent se donner la peine de déposer des dossiers. Nous avons eu de bonnes surprises, de constitution de dossiers bien maîtrisée par les municipalités servant même de référence en Ligue.

Par contre, nous ne pouvons que constater que les mises aux normes ou actions décidées en commun lors des visites, ne sont pas toujours d'effets dès lors que le dossier de classement a été validé et le renouvellement acté, surtout vu en fin de saison dernière ; cette manière de procéder a conduit à ne plus valider un dossier tant que la mise aux normes n'a pas été vérifié avec le risque de retarder le renouvellement.

Nous ne terminerons pas ce rapport sans remercier le service administratif du District, son directeur administratif Raphaël et Nathalie, qui contribue au bon fonctionnement de notre commission.

Remerciements aux membres de cette commission pour leur dévouement et investissement tout au long de la saison.

Le Président de la commission terrains et infrastructures sportives,
GIBOULET Albert



**DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE**

Compte-rendu d'activités saison 2021/2022 :

COMMISSION DE DISCIPLINE

SAISON 2021/2022

Après 2 saisons un peu « compliquées » cause « covid », nous avons enfin pu reprendre la compétition presque normalement pour cette saison 21/22.

Je dis presque normalement parce qu'après ces 2 ans d'interruption les priorités, mentalités et comportements de chacun ne sont plus tout à fait les mêmes. La discipline a pu le constater depuis la reprise en septembre dernier.

Suite à l'arrêt de Michel ADAM et Jean-Marie VEJUX en fin de saison dernière et pour la fin de la mandature 20/24. Ce sont Bertrand NORMAND, Daniel CHIPAUX et Sebastien VEZIN qui nous ont rejoint en tant que membres non élus. Remerciements à nos deux anciens et bienvenue aux 3 nouveaux. Comme vous savez, pour pouvoir siéger notre commission doit toujours être composée d'une majorité de membres non élus. Sachant aussi que les membres concernés par un dossier de leur club d'appartenance n'ont pas le droit d'y participer, sa composition varie chaque semaine.

Pour respecter ces obligations, notre commission est toujours convoquée le mercredi matin pour le lendemain en fonction des dossiers à traiter et je remercie l'ensemble des membres pour leurs disponibilités. Une mention particulière à D. CHIPAUX qui pour sa 1^{ère} année s'est rendu disponible pour toutes les réunions prévues sur la saison, à savoir 35.

Sur les tableaux ci-joint, vous trouverez plus en détails, le récapitulatif des divers sanctions infligées par notre commission aux joueurs ou aux clubs sur l'ensemble de la saison arrêtée à ce jour (reste les finales de coupes) .

En résumé : 35 réunions, 166 dossiers ; 45 reprises, 8 auditions, 362 décisions, 1994 cartons jaunes distribués, 349 blancs, 54 rouges suite à 2 jaunes, 131 rouges direct dont 41 pour fautes grossières. Les diverses sanctions infligées vont du simple match automatique suffisant à des sanctions un peu plus lourdes qui vont de 2 matchs à 2 années de suspension... La commission a aussi donné 9 matches perdus pour diverses raisons (suspension ou bagarre)

Les amendes disciplinaires infligées directement par notre commission s'élevant à 7850€ sans compter les cartons jaunes ou autres amendes prévues au tableau disciplinaire. A titre indicatif le montant des amendes pour le 1^{er} carton jaune se monte à 15873€.

A noter que si la plupart de ces dossiers concernent des faits de jeu ou leur comportement des joueurs sur le terrain, il est à noter que nous sommes de plus en plus confrontés à des comportements concernant l'environnement du match : les spectateurs (trices), les parents, les dirigeants, la dégradation de matériel ou autre...

A souligner aussi les bousculades d'après match, comportements racistes ou discriminatoires en parole ou en acte qui deviennent monnaie courante dans certains clubs. Tout le monde les entend Mais personne ne les prononce Il faudra y mettre un terme !!! d'une manière ou d'une autre....

J'invite les dirigeants et les joueurs à consulter le barème disciplinaire qui pourrait être revu à la hausse pour la saison prochaine. Vu le comportement constaté sur les terrains au plus haut niveau à la TV, les jeunes ont tendance à les imiter, le public aussi...même sur nos terrains

Je rappelle aussi à tous : méfiance avec les mails, SMS ou vidéos qui paraissent sur les réseaux sociaux et qui finissent toujours par arriver au district ou à notre commission. Ces façons de faire engendrent bien souvent des regains de tensions entre les joueurs, les clubs, les dirigeants, voire même les arbitres et que certains d'entre eux peuvent être sanctionnés par notre commission.

L'expression du football doit se faire sur le terrain lors des matchs en respectant les règles qui le régit avant, pendant ou après la rencontre et non avec ces moyens qui doivent être proscrits.

Comme tous les ans j'ai participé au stage des arbitres à Port/Saône le 26 février dernier pour faire avec eux un petit bilan des divers problèmes rencontrés depuis la reprise.

Pour terminer, je voudrais remercier bien sincèrement tous les membres de notre commission pour leurs disponibilités. Remercier Nathalie et Raphael pour la préparation des dossiers jusqu'à la publication de nos PV le vendredi après-midi.

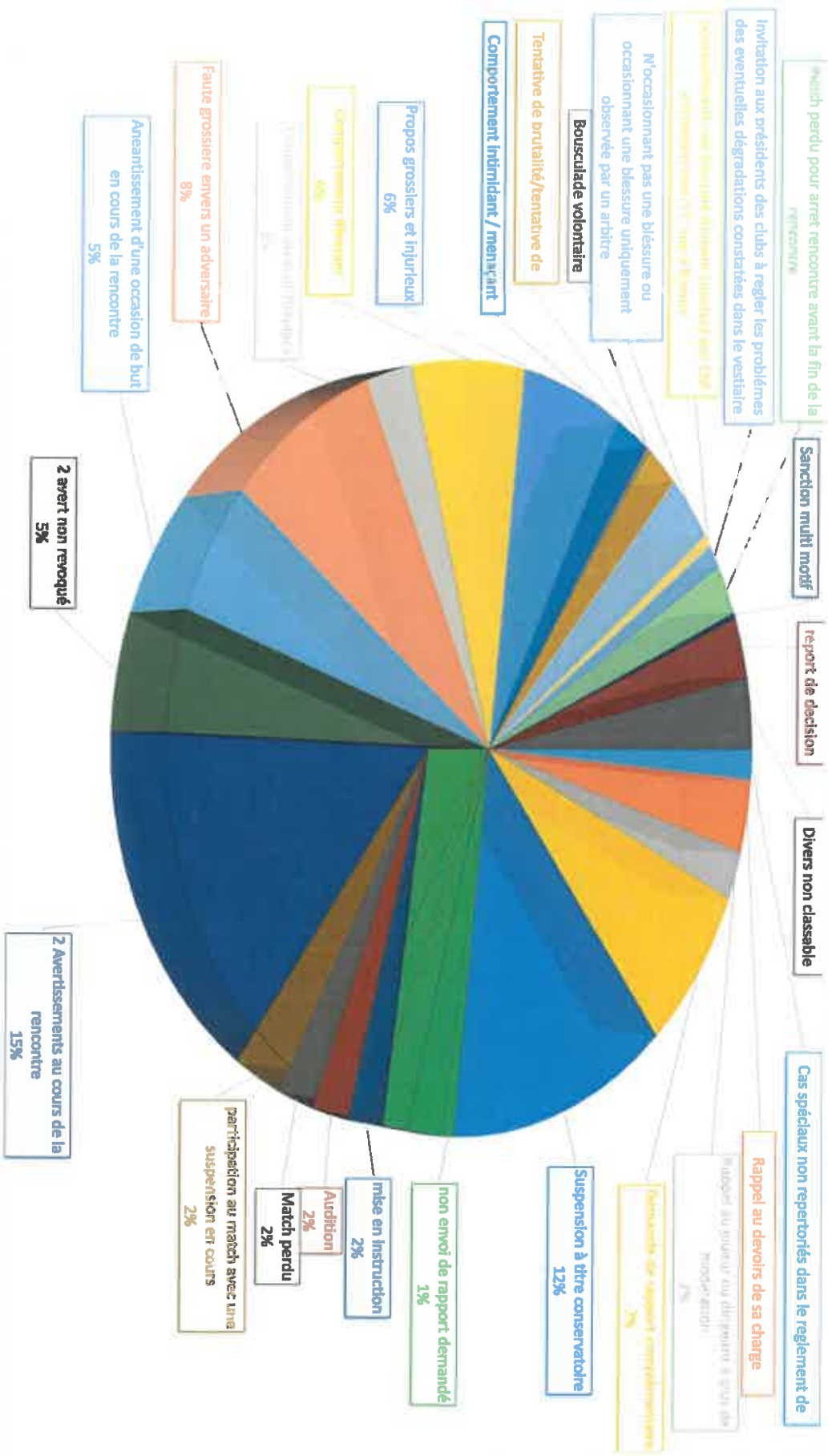
Bien entendu je reste à votre disposition à votre AG pour plus d'informations d'ordre général et précise que je ne reviendrai pas sur les dossiers personnels traités en commission.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances sportives ou festives espérant vous retrouver tous en pleine forme pour la reprise.

Le Président de la commission discipline

Dominique PRETOT

SANCTIONS EMISES PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE SAISON 2021-2022



état au 30 juin 2022



**DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE**

Compte-rendu d'activités saison 2021/2022 :

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS SAISON 2021/2022

La commission, composée de 5 membres, s'est réunie à 35 reprises (contre 6 séances au cours de la saison 2020/2021 spéciale pour cause de Covid) dont

7 plénières

3 restreintes

25 électroniques

sur une période s'étendant du 13 septembre 2021 au 15 juin 2022.

Les réunions plénières au nombre de 7 sont indispensables à l'étude de dossiers représentant l'essence même des règlements à savoir les RESERVES d'AVANT et d'APRES MATCH portant notamment – au regard de l'article 167 des RG – sur la participation de joueurs lors des 5 dernières rencontres de championnat nécessitant des vérifications importantes.

Les réunions restreintes (3) ont été programmées pour l'étude de dossiers ne nécessitant pas un approfondissement spécifique. De même, pour statuer sur des cas très ordinaires (terrains impraticables, forfaits simples, etc...), par souci de souplesse et d'économie, la commission a privilégié les réunions électroniques au nombre de 25.

L'activité s'est considérablement accrue cette saison avec l'examen de 158 dossiers soit une centaine de plus que la saison dernière et une dizaine de plus que lors de la saison 2020/2021.

Quelques postes sont en augmentation par comparaison avec les saisons précédentes :

- les réserves d'avant (18) et d'après match (10) connaissent une très nette progression notamment en fin de saison au regard de l'article 167 comme précisé ci-dessus
- les matches arrêtés pour nombre de joueurs insuffisants ou les équipes absentes au coup d'envoi sans prévenir (9)
- les terrains impraticables (45) notamment durant novembre, décembre, février et avril (5) mais les conditions climatiques ne sont pas toujours adaptées à la pratique de notre sport dans notre région et les programmations pas toujours aisées
- les forfaits simples déclarés par les clubs (54) avec arrêté municipal réglementaires. A noter que 4 matches ont été reportés en novembre pour cause de Covid

- **FMI** : à ce jour, on note **62 échecs relatifs à la FMI** soit transmission hors délais (amende = 10 €), non transmission FMI (amende = 20 €), non envoi fiche constat échec (amende :15 €), absence code (amende 25 €). Soit une somme d'environ **900 €** qui serait bien mieux dans la poche des clubs !

Les forfaits généraux demeurent stables : chez les jeunes 1 en U18, 3 en U15 et 1 en U11. En seniors, on note un total de 7, principalement en D3 et D4 mais également un en D1 suite à trois forfaits simples.

Au niveau comptable, l'ensemble des pénalisations appliquées au regard du règlement financier du district atteint la somme de 11 330 €.

Les membres de la commission Statuts et Règlements remercient vivement Nathalie et Raphaël pour la préparation des dossiers, encouragent les responsables de club à plus de vigilance en vue de faire des économies et permettre aux membres de la CSR d'abandonner la lecture des RG.

La Présidente de la commission Statuts et Règlements,
Claire DELPIERRE



**DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE**

Compte-rendu d'activités saison 2021/2022 :

COMMISSION D'APPEL

SAISON 2021/2022

L'activité de la Commission d'Appel pour la saison 2021/2022 se résume, à ce jour (17 juin 2022) à 4 dossiers.

Ces 4 dossiers ont tous été de nature disciplinaire, visant une décision rendue en 1^{ère} instance par la Commission Départementale de Discipline. Aucun appel de nature réglementaire n'est parvenu, tant de la Commission des Statuts et Règlements ou de la Commission d'Organisation des Compétitions ou de toute autre commission de nature réglementaire dont les décisions sont susceptibles d'appel.

La particularité de la Commission d'Appel est que son traitement du dossier passe obligatoirement par des auditions.

La saison 2021/2022 fut la première saison « normale » après les 2 saisons tronquées par le Covid-19 et 4 dossiers restent dans la moyenne de ce qui était traité auparavant.

Il est rappelé aux clubs que les appels sont possibles dans les 7 jours (sauf exception) après la parution d'une décision mais que les appels doivent préciser la ou les décisions attaquées sous peine de nullité. Enfin, je rappelle que les décisions d'appel disciplinaire sont rendues en dernier ressort tandis que les décisions d'appel réglementaire sont rendues en 2^{nde} instance et peuvent faire l'objet d'un appel en Ligue.

Je remercie les membres de la Commission d'Appel que j'ai l'honneur de présider : Mme Nathalie FARINEY, M. Gérard CLAUDE, M. Christian DROMARD et M. Jean-Pierre TAVERDET.

Je termine en remerciant le personnel du District, Raphaël TAVERDET directeur administratif, et Nathalie CUISANCE, secrétaire administrative, pour la bonne préparation des dossiers et des convocations à l'attention de la Commission.

Bonnes vacances à tous et, par anticipation, belle saison 2022/2023 !

**Le Président de la Commission Départementale d'Appel,
Jordan BARREY**



**DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE**

Compte-rendu d'activités saison 2021/2022 :

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES ARBITRES

Durant cette saison, la CDA a fonctionné en mode « Bureau » qui s'est réuni à 6 reprises, et en mode « formation plénière » à 4 reprises.

Les réunions de Bureaux étant plus particulièrement chargées de traiter les courriers reçus, à traiter, gérer les anomalies sur les feuilles de matches et autres documents administratifs ainsi que les indisponibilités et absences des arbitres, sujet plus que préoccupant cette saison.

Les réunions de CDA en formation plénière ont représenté un axe d'échanges et d'orientations sur la politique générale de l'arbitrage et les chantiers à conduire.

Deux stages ont eu lieu cette saison :

- à Vesoul, réunion de rentrée de tous les arbitres le vendredi 10 septembre, avec un très bon taux de participation
- à Port sur Saône, stage annuel de la saison le 26 février 2022, avec plus de 80 % de présence des arbitres (seniors et jeunes).

Le questionnaire – contrôle de connaissances, au titre duquel la CDA avait souhaité, il y a quelques saisons, redonner un caractère important vis-à-vis de la notation pour faire travailler les arbitres sur le plan théorique, a été effectué lors du stage de rentrée de septembre, permettant ainsi de définir rapidement les arbitres qui seraient observés sur le terrain, puisque celles/ceux n'ayant pas réalisé le questionnaire ne sont pas observés et ne peuvent donc pas figurer dans les effectifs promouvables.

Des résultats disparates ont été relevés à ce questionnaire (que la section technique de la CDA avait pourtant choisi d'être abordable par toutes et tous), les notes obtenues sur 30 allant de 12 à 29.

Deux sessions de formation initiale à l'arbitrage (FIA) ont été organisées sur la saison, permettant à 25 arbitres d'obtenir leur examen théorique puis à 20 arbitres d'être observés en pratique et d'obtenir le « précieux » écusson d'arbitre de District. Tous les candidats n'ont matériellement pas pu être observés en lien avec un nombre important d'échecs lors du 1^{er} examen, et le passage obligatoire par un match en accompagnement d'un parrain avant de pouvoir subir le second et dernier examen. Ces quelques candidats restant seront supervisés dès la reprise des compétitions de la prochaine saison.

La section technique de la CDA a également préparé les deux candidats haut-saônois à l'arbitrage en ligue, Omer Altun et Redwan Gakrim, qui ont subi l'examen théorique d'arbitre de ligue samedi 18 juin dernier. Résultats en attente !

Leur réussite serait une belle satisfaction venant compléter une saison très prolifique pour l'arbitrage départemental qui a connu de belles réussites :

Evan Jeronimo, confirmé pour la passerelle F4 FFF

Billel Debbiche, promu arbitre R1

Pascal Grisey, promu arbitre R2

Tristan Balland, Florian Decaillioz, Carlos Ferreira, Rémi Laurent, Maxime Princet et Dorian Robbe, nos candidats promus arbitres R3

Estelle Vaubourg, promue AAR1

Kelvin Adam et Quentin Campenet, jeunes arbitres de ligue et Nicolas Gros, Sébastien

Normand et Sébastien Simard sont maintenus dans leur catégorie respectives (arbitres assistants).

L'axe de formation initiale mais aussi continu des arbitres et des autres officiels reste un axe majeur pour la CDA.

Une journée réunissant l'ensemble des observateurs de la CDA a eu lieu le dimanche 12 septembre 2021, dans le but d'échanger, d'harmoniser les modalités techniques et la notation.

La commission a eu de nombreux contacts avec la Commission Régionale de l'Arbitrage tout au long de la saison (surtout en visio- conférences !), dont une rencontre avec Clément Turpin en début d'année 2022, afin de faire un large tour d'horizon du fonctionnement de la CDA mais aussi d'échanges de pratiques CRA / CDA(s), dont les nombreux projets en cours visant au recrutement, à la fidélisation et à la formation de nouveaux arbitres.

Un séminaire des présidents de CRA et CDA devait avoir lieu fin juin 2022 mais a été repoussé, à priori, à la rentrée de septembre.

Le point « noir » de cette saison a été très certainement les indisponibilités trop nombreuses, voire anormales d'arbitres, allant jusqu'à plus de 40% de l'effectif sur certains week-ends. La section désignation a été trop souvent confrontée à de très grandes difficultés lorsqu'un peu plus d'un arbitre sur deux seulement est disponible, même s'il faut remercier ceux qui acceptent de doubler (voire tripler, c'est arrivé) lors de certaines semaines. Devoir ne plus couvrir en arbitres assistants les compétitions régionales de R3 faute d'effectifs disponibles est navrant et techniquement non adapté au niveau de compétition, qui doit être sécurisé et couvert en arbitres puisque la règle de la compétition le prévoit ainsi.

La CDA a été amenée à réfléchir lors de sa dernière réunion plénière à décider de règles sans doute plus rigides et fermes vis-à-vis de ces indisponibilités trop nombreuses, parfois de dernière minute et sans aucun motif réel avéré. La priorité de nos arbitres doit redevenir l'arbitrage, beaucoup exerçant cette fonction « quand ils en ont envie » seulement.

Le statut de l'arbitrage fixe clairement les obligations en la matière et il faut aussi savoir que certaines ligues demeurent plus contraignantes que la nôtre, dans le nombre de matches à effectuer (20) pour permettre la couverture statutaire.

Nos arbitres mais aussi nos clubs doivent prendre cette difficulté en considération, et tous devons être mobilisés pour que les effectifs redeviennent satisfaisants pour voir le plus grand nombre possible de matches couverts chaque week-end par des arbitres officiels.

Remerciements appuyés à toute l'équipe de la CDA qui m'entoure et qui travaille chaque jour à l'amélioration du fonctionnement et de la qualité de l'arbitrage haut-saônois, avec un accent qui devra aussi être porté sur tous les arbitres non officiels, bénévoles des clubs, qui prennent le sifflet et le drapeau chaque week-end et qu'il faudrait accompagner, former et aider dans cette mission toujours difficile. Là aussi se situe le rôle de la CDA.

Bon repos estival à toutes et tous.

Le Président de la commission des arbitres,
Nourédine DEBBICHE



**DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE**

Compte-rendu d'activités saison 2021/2022 :

COMMISSION DEPARTEMENTALE PROMOTION ARBITRAGE

SAISON 2021/2022

Nous avons effectué une réunion de préparation de commission cette saison 2021/2022.

Les membres :

**Matthieu TRIFIGNY
Philippe PRUDHON
Laetitia LANCELOT
Estelle VAUBOURG
Michel MALIVERNAY
Thierry MACHERET
Sebastien VEZIN
Luc BARREAU
Billel DEBBICHE
Nouredine DEBBICHE
Carlos FERREIRA
Yohan GIMENEZ**

Une réunion de formation des référents à l'arbitrage a été réalisée à l'attention de tous nos clubs (seulement 5 clubs représentés). Les attestations de formations sont en cours d'élaboration à la Ligue.

Une sensibilisation à l'arbitrage autour du hors-jeu a été faite au club de la Romaine pour les U13F - U15 F suite à la demande du Président et des dirigeants au mois de Février 2022.

Des Visio conférences sont en prévision avec la CRPA afin de voir comment se dessine la suite et/ou la déclinaison de cette commission suite à la recentralisation auprès des CDA.

Je n'ai eu aucun retour ou demande d'interventions des autres clubs du District.

**Le Président de la CDPA,
Matthieu TRIFIGNY**



**DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE**

Compte-rendu d'activités saison 2021/2022 :

COMMISSION ACTIONS TECHNIQUES

SAISON 2021/2022

Avoir maintenu les actions techniques durant cette période compliquée au niveau sanitaire, a été notre objectif afin de retrouver une saison complète.

Je tiens à remercier tous nos membres et nos cadres techniques qui ont été sur tous les terrains et gymnases de haute Saône.

Sans le dévouement et l'investissement de chacun nous ne pourrions pas mener à bien l'animation et le perfectionnement de nos joueurs et joueuses du département.

Le bilan de notre commission pour cette année 2021/2022 se décompose en six pôles :

1. P.E.F
2. PPF
3. FOOT ANIMATION
4. FUTSAL
5. LABELISATION
6. FORMATION

P.E.F (Programme éducatif fédéral) :

10 clubs actifs dans le PEF cette saison pour plus de 70 fiches actions réalisées.

Colombe

FFM La Romaine

Lure JS

Magny Vernois

Melisey/St Barthelemy

Perrouse

Racing Club Saonois

Rioz/Etuz/cussey

Val de Pesmes

Vesoul Racing

P.P.F (Programme Performance Fédéral)

U10F U11F :

34 filles de 11 clubs différents ont été vues sur 2 séances : 1 en février et 1 en avril

U12F/U13F :

45 filles de 13 clubs différents ont été vues sur une première détection.

Ensuite 24 filles de 11 clubs différents ont été vues sur 8 séances : 1 séance en octobre, 1 en novembre, 2 en février et 4 en avril.

U12 :

103 garçons de 23 clubs différents ont été vus sur une première détection.

Ensuite 33 garçons de 11 clubs différents ont été vus sur 12 séances : 2 en octobre, 2 en novembre, 4 en février et 4 en avril

U13

109 garçons de 24 clubs différents ont été vus sur une première détection.

Ensuite 35 garçons de 11 clubs différents ont été vus sur 12 séances : 2 en octobre, 2 en novembre, 4 en février et 4 en avril

U14F/U15F :

41 filles de 12 clubs différents ont été vues sur une première détection.

Ensuite 21 filles de 10 clubs différents ont été vues sur 8 séances : 1 séance en octobre, 1 en novembre, 2 en février et 4 en avril.

U14

84 garçons de 20 clubs différents ont été vus sur une première détection.

Ensuite 33 garçons de 9 clubs différents ont été vus sur 4 séances : 1 en novembre, 1 en février et 2 en avril

U15

77 garçons de 19 clubs différents ont été vus sur une première détection.

Ensuite 33 garçons de 12 clubs différents ont été vus sur 2 séances : 1 en novembre et 1 en février.

GARDIEN DE BUT

1 détection CPD du 24/10/2021

12 centres de perfectionnements programmés au cours de la saison le lundi soir de 18H30 à 20H : du 8 novembre 2021 au 13 juin 2022.

1 CPD annule (14/02/2022) : période de vacances avec doublon sur les stages de PPF. « Casse-croute » offert à chaque pratiquant et encadrant à son retour.

Equipement fourni lors de chaque CPD (pull Adidas District) puis offert en fin de saison.

16 gardiens/gardiennes cibles au départ. 2 retraits (Alexane BASSINET FC Vesoul et Nino BERTHELIN JS Lure) suite a absences répétées et non prévenues. Ajout d'un gardien U12 (Louis DE MORAS Haute Lizaine) en cours de saison.

Encadrement :

- Louis MOUGIN et/ou Stéphanie BARBIER en remplacement/renfort sur 3 soirees.
- Membres commission actions techniques : CAMPENET Fabian, RAGOGNA Florent, DAMIEN Vincent
- Intervenant extérieur : Quiala BULAY

Lieu : Stade Rene Hologne Vesoul Moyenne de joueurs présents : 12

FUTSAL U15 ET U16/U17/U18

3 journées de détection et perfectionnement pour les U15 et les U18. Très bons résultats lors du tournoi interdistrict.

5 joueurs U18 et 2 joueurs U15 retenus en stage régionale, puis 4 joueurs retenus avec la sélection Bourgogne/Franche Comte

Jimmy Faivre (gardien FC Vesoul) retenu pour le stage national.

Engagement d'une équipe U16 district (encadre par les cadres techniques du district) participant au championnat de futsal spécifique U18 durant chaque semaine de vacances scolaire.

FOOT ANIMATION :

A noter l'absence de clubs pour les rentrées du foot u 13 et u 11

- U13 66% des clubs représentés
- U11 50% des clubs représentés

A savoir que certains clubs ont été absents sur les 2 réunions.

LES DIFFERENTES ACTIONS

- Rentrées du foot U11 et U13 (plateaux de 3 équipes)
- Plateaux de coupes U13
- Festi-foot U7, U9, U11F, U11G
- Journée des gardiens de buts U11/U11F
- Festival U13 et U13F
- Festival U11
- Journée nationale des débutants

FUTSAL :

Bilan de cette saison 21/22

- Présence d'une personne sur chaque site a l'organisation ; plus une autre personne du district ou de club pour la vérification du pass sanitaire et ou vaccinal. A noter une volonté forte des acteurs de se retrouver et de jouer au futsal.
- Comportement positif des éducateurs et des joueurs dans les gymnases.
- Investissement très satisfaisant des clubs dans la vérification des pass sanitaire.
- Les journées de perfectionnement de district en U15 et U18 futsal ont été bien accompagnées par les clubs.
- Grosse satisfaction de l'ensemble des membres d'avoir permis de pratiquer et mener à bien ces compétitions.
- Les finales ont été moins festives que d'habitude donc à revoir pour la saison prochaine (match a opposition directe, manque de sono...)

450 équipes engagées :

56 en U7	5 en U8F
78 en U9	13 en U11F
82 en U11	10 en U13F
65 en U13	8 en U15F
49 en U15	4 en U18F
36 en U18	8 en senior F
24 en senior	12 en foot loisir

Cela représente 170 créneaux :

- 2 en U7, U9 et U8F

De 1 à 6 dans les autres catégories en fonction de leurs qualifications

LABELISATION :

Clubs ou groupement ayant obtenu la labellisation cette saison.

LABEL JEUNE :

JS Lure	Label Excellence
Racing club Saonais	Label Espoir
Gt Riolais	Label Excellence
Val Pesmes	Label Espoir

LABEL EFF :

FFM La Romaine	Label Espoir
Perrouse	Label Excellence
Val Pesmes	Label Espoir

FORMATION :

- Module U9 à Melisey (aout) : 7 présents
- Module U9 à Vesoul (octobre) : 22 présents
- Module U9 a Brevilliers (avril) : 12 présents
- Module U11 à Vesoul (octobre) : 23 présents
- Module U13 à Vesoul (février) : 18 présents
- Module U13 a Perrouse (mars) : 8 présents
- Module U13 a Noidans (mars) : 14 présents
- Module U15 à Vesoul (février) : 17 présents
- Module U15 a Perrouse (mars) : 8 présents
- Module U18 à Vesoul (décembre) : 20 présents
- Module senior à Vesoul (décembre) : 21 présents
- Module associatif à Vesoul (mars) : 10 présents
- Module sportif et éducatif à Vesoul (mars) : 9 présents

Cela fait en tout 189 modules pour 114 personnes différentes formées.

Voilà le rapport de notre commission, je vais terminer par remercier les salariés et éducateurs de clubs, qui nous ont aidé lors de toutes nos manifestations.

Seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin

Le Président de la Commission Actions techniques,
Marc LEMERCIER



**DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE**

Compte-rendu d'activités saison 2021/2022 :

COMMISSION ORGANISATION COMPETITIONS

SAISON 2021/2022

Après 2 saisons tronquées, nous terminons enfin une saison complète de compétitions. Pour rappel, cette saison était qualifiée de « relance » pour les instances et les clubs, afin de faire revenir les licenciés dans les clubs et sur les terrains.

La commission s'est réunie 13 fois cette saison. Sa mission est d'organiser le présent : toutes les compétitions et de traiter les dossiers « sportifs » du district. Mais aussi de préparer le futur en travaillant conjointement avec la commission développement présidée par Michel MALIVERNAY.

Comme chaque saison la gestion des calendriers n'est pas simple mais, pour une première année à la tête de cette commission, je pense que cette saison a été assez gratinée avec les journées supplémentaires générées par le groupe de D1 à 14, les reports en raison de la météo, des cas contacts COVID, des équipes qui vont loin dans plusieurs coupes simultanément, ou d'autres raisons plus ou moins entendables à mon goût. Nous avons donc été parfois obligés de programmer 2 rencontres sur les week-ends de 3 jours, des rencontres sur les jours fériés et même les mercredis en cette fin de saison, tout en étant conscient que cela complique la vie des clubs, des joueurs, des arbitres et des dirigeants. Nous pouvons être aidants, arrangeants sur certaines demandes mais nous avons l'obligation des respecter les règlements, l'équité et l'éthique sportive. Les clubs peuvent s'entendre sur une modification de programmation et la demander, mais c'est uniquement au district de la valider car lui seul a la vision d'ensemble des compétitions et de leurs impératifs. Nous comptons donc sur votre compréhension et votre sportivité face à ces problématiques.

La commission a toujours la volonté de « faire jouer », peut-être même un peu trop au regard de nos derniers échanges. On constate par exemple, qu'il faut dorénavant davantage de joueurs pour constituer un effectif sur la saison complète, ces derniers étant encore plus consommateurs et donc moins engagés et disponibles chaque week-end. Ce type de constat a permis de nourrir les réflexions autour du projet de modification de la pyramide des divisions foot à 11 seniors. Ce projet, travaillé par la commission avec les clubs, fait l'objet d'un vœux soumis au vote de la prochaine assemblée générale. Je profite de ce rapport pour remercier toutes les personnes qui ont apporté leur contribution lors des échanges (AG, visios, courriers).

La commission est toujours ouverte à la discussion et n'hésite pas à se remettre en question quand il y a des erreurs. Mais nous recevons de plus en plus d'appels ou de courriers, parfois de plusieurs pages, avec des propos accusateurs, irrespectueux, blessants et de plus en plus insultants !

Il peut y avoir de la passion, il y en a d'ailleurs également chez les élus et les salariés du district, mais cela ne peut pas expliquer et encore moins excuser les accusations de parti pris ou de préférence dont nous sommes régulièrement taxés que ce soit pour une date de programmation qui ne convient pas, un enfant non retenu pour un centre de perfectionnement, un niveau de label pas validé, une dérogation non accordée, une décision qui ne plaît pas, etc... Je serais d'ailleurs ravi que ces personnes, toutes expertes dans le domaine du football et débordant d'idées intéressantes, s'investissent avec autant de vigueur dans les commissions du district afin de nous aider à améliorer notre organisation : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! Je rappelle que les élus sont TOUS des bénévoles qui donnent de leurs temps afin d'organiser et développer les pratiques dans le département avec engagement, honnêteté et impartialité.

Bien que nous soyons sur une saison de relance, et, en phase avec la valeur « innovation » du District, nous avons tout de même apporté quelques nouveautés :

- La création de plateaux U9 sur inscription au printemps pour les équipes de cette catégorie souhaitant jouer chaque samedi et se préparer au passage en U11
- Les Festifoot pour les U11 afin de pratiquer sous une forme différente des compétitions traditionnelles
- Une compétition U15 à 7 pour répondre à une demande depuis plusieurs saisons mais qui n'avait pas abouti jusque-là.

Bilan sportif par pôle de pratique :

1°) Foot animation « des U6 aux U13 » :

Concernant les plateaux U7/U8F et U9, l'organisation semble convenir avec quelques améliorations chaque saison. Nous mettons à disposition des clubs tous les documents nécessaires à la bonne organisation des plateaux : Recevoir un plateau est à la portée de tous les clubs, il y a tout pour faire et faire bien ! Il est donc dommage que certains plateaux ne respectent pas cette organisation et se passent plutôt mal. Le district, élus et salariés, est à la disposition des clubs pour aider à l'organisation si le club le demande.

En U11 et U13, nous organisons une phase de brassage jusqu'à la Toussaint afin de définir le niveau des équipes et les divisions dans lesquelles elles joueront pour la phase critérium. Malgré cela, nous avons constaté cette saison des équipes se trouvant à un niveau qui ne leur correspondait vraiment pas avec des très gros scores qui ne font progresser personne. J'attire donc l'attention des correspondants, dirigeants et éducateurs sur la nécessité de préciser le niveau réel de l'équipe lors des inscriptions de début de saison afin d'éviter au maximum ces écarts qui dégoutent les enfants et les dirigeants.

Nous avons aussi remarqué un nombre plus important que d'habitude, de nouveaux encadrants sur ces équipes. Il est donc primordial que ces personnes participent aux réunions

de début de saison pour connaître l'organisation mise en place, là aussi pour éviter des désagréments qui portent bien souvent préjudice aux enfants, ce qui n'est pas satisfaisant.

A noter que nous sommes très contents d'avoir pu de nouveau organiser des manifestations d'envergure ce printemps avec plusieurs centaines d'enfants lors des festivals U11, U13 et la journée nationale des débutants.

2°) Foot à 11 « jeunes » (U15 et U18) :

Hormis la D1 qui a une finalité d'accession en inter secteurs au printemps et qui a une grille d'accession avec des critères bien précis, nous sommes libres d'organiser les autres divisions à notre gré. Le nombre d'équipes inscrites est déterminant mais nous essayons aussi de prendre en compte le niveau des équipes déclaré par les clubs en début de saison, la réalité géographique, etc...

L'organisation d'un critérium U15 à 7 a permis d'engager de nouvelles équipes et faire jouer davantage de jeunes dans leur club formateur.

3°) Seniors :

Comme expliqué précédemment, la programmation a été compliquée même si la météo ne nous a globalement pas trop perturbé. Le retour de la D1 à 12 clubs et la possible réforme de la pyramide devrait nous permettre d'être plus sereins sur les prochaines saisons.

Concernant la pratique, les difficultés d'effectifs, le manque d'encadrement ou la non-désignation d'arbitre ne doivent pas être un prétexte à faire jouer des joueurs non qualifiés ou ne pas faire le contrôle des licences. Ce dernier et le remplissage de la feuille de match sont incontournables et doivent être réalisés avec rigueur. Ce n'est pas juste une formalité administrative et je pense que les dirigeants et les présidents de club ne sont pas conscients qu'ils engagent leur responsabilité en cas de problème !

4°) Futsal :

En préambule, nous pouvons nous féliciter d'avoir été l'un des seuls districts à maintenir cette pratique pendant la trêve, certes avec des restrictions en raison de la crise sanitaire, mais en permettant aux licenciés et aux clubs qui le souhaitent de participer.

On distingue 2 pratiques :

- **Futsal compétitions sur toute la saison :**
 - Seniors : 1 championnat départemental en 2 phases avec 5 journées par phase semble être le bon rythme, en fonction du nombre d'équipes inscrites.
 - U15 et U18 : géré par la ligue avec 2 journées de championnat par vacances scolaires
 - On constate que le territoire a un vrai vivier de joueurs voulant jouer au futsal et nous sommes persuadés que ces compétitions peuvent être complémentaires et non concurrentes de la pratique traditionnelle, tout en améliorant l'attractivité du club qui s'engage dans cette pratique

- J'attire donc l'attention des clubs sur la possibilité d'avoir des licenciés d'autres clubs (double licence) pour constituer une équipe dans ces compétitions.
- A noter la bonne performance des SG Héricourt qui remportent la coupe Bourgogne Franche Comté Futsal
- **Futsal « pratique associée » durant l'hiver :**
 - Organisée au sein du district pour toutes les catégories avec pour but d'éveiller au futsal, de développer la pratique, de maintenir un lien avec les joueurs pendant la trêve, développer la technique, la vision du jeu, etc...
 - Cette pratique, qui a maintenant 15 ans d'existence dans notre district, se fait uniquement à base de volontariat et permet à des jeunes de vivre de belles émotions pendant la trêve. Nous souhaitons que cette pratique, même si c'est une compétition, reste conviviale et festive.

5°) Foot loisirs

Dans la continuité du développement dirigé par la FFF, nous organisons des actions sur les nouvelles pratiques :

- Foot à 5 et futsal pour tous (intergénérationnels et licence non obligatoire)
- Futnet (Tennis ballon)
- Footgolf

Ces actions vont continuer à se développer lors des prochaines saisons car nous pensons qu'il y a, sur le territoire, un vivier de personnes qui souhaitent « toucher le ballon » sous une autre forme et dans une autre organisation que le football traditionnel.

6°) Foot en milieu scolaire

Là aussi, après 2 saisons compliquées en raison de la crise sanitaire, les sections sportives de nos collèges et lycées ont pu retrouver un fonctionnement pratiquement normal et se retrouver sur des rassemblements au printemps.

A noter que nos techniciens sont très présents sur le foot à l'école avec la mise en place de cycles scolaires dans 60 classes du département.

7°) Clubs labellisés saison 2021/2022

- Jeunes : GJ Pays Riolais, JS Lure, Val de Pesmes et RC Saônois
- Féminines : JS Lure - La Romaine – Perrouse - Val de Pesmes
- Clubs restant labellisés (saisons antérieures) : Fc La Romaine - Fc 4 Rivières - Francheville – Haute Lizaine - Jasney - Larians – Noidans les Vesoul (jeunes et féminines) – Pays Minier (jeunes et féminines) - Perrouse - Rioz/Etuz/Cussey – Vesoul Fc.

8°) Palmarès départemental

- Championnat à 11 seniors : 1er RC Saônois, 2ème Marnay. Ces deux équipes accèdent au championnat Régional 3.
- Coupes :
 - Haute-Saône : Finales le 25 juin prochain 2022.
 - Seniors G : Noidans les Vesoul - Vesoul Fc.
 - U18 G : Noidans les Vesoul – Gr Pays Riolais.
 - U15 G : Gr Pays Riolais - Vesoul Fc.
 - Challenge du district : Finales les 18 et 19 juin 2022.
 - Seniors : Marnay – Larians 2
 - U18 G : Marnay - Francheville
 - U15 G : Lure JS – Noidans les Vesoul 2
 - Coupe D3-D4 seniors G : Finale le 18 juin 2022.
 - Vesoul Agglomération Olympique – Pays de Luxeuil
- Futsal : Champions départementaux pratique associée :
 - Seniors G : Fc Pays Minier
 - U18 G : Noidans Vesoul
 - U15 G : Lure JS
 - U13G : Vesoul Fc
 - U11G : Noidans Vesoul
 - Séniore F : Groupement Val de Cerise
 - U18 F : Entente Lure JS/Pays Minier
 - U15 F : Entente Noidans Vesoul/Vesoul Fc
 - U13F : Fc Pays Minier
 - U11F : Fc Pays Minier

9°) Equipes Haute Saônoises engagées au niveau régional :

- Garçons :
 - R1 : Maintien de FC 4 Rivières et Vesoul FC
 - R2 : Accession en R1 pour Lure JS, maintien de Haute-Lizaine, Larians, Noidans les Vesoul, Perrouse et Rioz/Etuz/Cussey.
 - R3 : Maintien pour Arc Gray, Héricourt, Mélisey/St Barthélemy, Noidans les Vesoul 2, Fc 4 Rivières 2 et Saint Loup/Corbenay/Magnoncourt.
 - Jeunes : 10 équipes de notre district ont participé aux championnats de Ligue et 4 ont participé aux inter-secteurs lors de la phase printemps. Ces chiffres

sont plutôt élevés en raison des « non-rétrogradations » liées aux saisons « COVID » et seront certainement plus faibles la saison prochaine.

- Filles :
 - R1F : Maintien de Vesoul FC
 - R1 U18F : Entente Lure JS/Pays Minier

- Futsal :
 - R1 : Maintien de Francheville, Galactik Héricourt, SG Héricourt, Lure JS et Lure Sporting

Toutes ces situations « sportives » sont bien entendu sous réserve d'éventuels dossiers administratifs en cours !

Conclusion :

Une saison sportive à nouveau complète, intense et où notre principale préoccupation aura été de faire jouer et relancer l'activité football.

Comme vous pouvez le lire dans ce bilan et celui des autres commissions, le district propose et organise beaucoup de choses afin chaque licencié du territoire trouve la ou les pratiques qui lui conviennent, et où il prendra du plaisir. Charge à chaque club de choisir à son tour quelles pratiques il souhaite proposer à ses adhérents en fonction de son projet.

Après cette saison de relance, je pense que nous devons accentuer nos efforts la saison prochaine sur la structuration des clubs et de nos organisations afin de pérenniser toutes les pratiques, qu'elles soient traditionnelles ou en développement.

Le Président de la commission organisation des compétitions,
Reynald DROIT



**DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE**

Compte-rendu d'activités saison 2021/2022 :

COMMISSION POLE DEVELOPPEMENT

SAISON 2021/2022

Comme son titre l'indique, cette commission a pour mission principale de réfléchir sur l'évolution du football dans notre district. Elle le fait en relation avec la commission organisation compétitions chargée de l'organisation des compétitions et manifestations. De ce fait, dans ce rapport, il y aura peut-être quelques redondances avec le rapport de cette commission présidée par Reynald DROIT ce dont nos clubs voudront bien nous excuser.

La réflexion autour du « développement » est également conduite en cohérence avec les orientations de la LFA (ligue football amateur) et la DTN (direction technique nationale) dont dépendent nos techniciens. Maintenant nous sommes totalement libres de nos choix sauf qu'il peut y avoir des conséquences financières en lien avec les contrats d'objectifs définis par la LFA. Nous pouvons cependant dire clairement à nos clubs que ce que nous organisons actuellement est totalement cohérent avec les orientations fédérales.

La notion de « développement » passe avant tout par l'approche **« PROJET CLUB »**.

Comme nous l'avons fait pour notre district, nous invitons tous nos clubs à travailler régulièrement sur ce sujet. Chaque club a son fil conducteur partagé par son équipe dirigeante avec des objectifs à long, moyen et court terme. Ce qui est encore mieux c'est que ce projet fasse l'objet d'un document écrit qui nous parait souhaitable de « revisiter » à minima une fois par an. Ce projet, permet ainsi de réfléchir sur les 4 axes proposés : la vie et le fonctionnement associatif, l'organisation sportive, le projet éducatif du club et la formation des dirigeants et encadrants. L'autodiagnostic proposé par la FFF est un excellent outil de réflexion sans qu'il se situe systématiquement dans une perspective de labellisation.

A partir de ce projet, chaque club est ainsi invité à réfléchir sur les actions qu'il veut conduire. En prenant appui sur cette approche, il n'y a pas de jugement de notre part. Il n'y a pas, pour nous, de petits ou/et de gros clubs. Il n'y a que des clubs qui font des choix de participer ou non aux actions proposées par le district et /ou les instances fédérales. C'est dans cet esprit que notre district propose un **catalogue d'actions** appelé également « menu » dans lequel le club va piocher et agir.

Que peut-on trouver dans ce catalogue autour du « développement » ?

- En premier lieu les **actions classiques** auxquelles nous sommes habitués depuis plusieurs saisons :

- La pratique à 11 chez les seniors garçons
- La pratique à 11 chez les adolescents (U15-U18)
- Le foot animation en U11 et U13
- Le foot des débutants en U7 et U9

- En second lieu des **actions plus récentes qui sont devenues récurrentes** :

- Le futsal en pratique associée durant l'hiver
- Le foot à l'école primaire (36 classes en 2021-22), l'accompagnement des sections sportives qu'elles soient collège (10 dont 2 sections féminines) ou lycée (3 sections dont 1 spécifiquement féminine)

- Les concours « PEF » district et FFF

- La « labellisation » avec 3 possibilités : label jeunes, label féminin et label futsal

- La pratique féminine en collaboration avec nos voisins du district Doubs/Territoire de Belfort. En ce qui concerne le développement du football féminin, nous tenons à rappeler quelques axes forts permettant la pérennisation de cette pratique : une logique de filière (club seul ou plutôt entre plusieurs clubs) avec à minima une centaine de licenciées, une équipe (ou plus) par catégorie, un responsable-coordonateur clairement identifié et soutenu. Il est vrai que cela suppose une réelle volonté de travailler ensemble au service des filles qui nous font confiance et qui, très souvent, attendent de la qualité.

- Ensuite, des **actions nouvelles** au service de nouveaux publics, de l'évolution de notre société ou encore répondant à des actions fédérales

- Le futsal sur l'ensemble de la saison en seniors G (7 équipes nouvelles en 2021/22)

- Le futsal durant les vacances scolaires pour les U15 et les U18 G (8 équipes dont une « entente district »)

- Le foot « loisir » à 5 (3 plateaux en 2021-2022, 25 équipes)

- Un critérium U15G à 7 (8 équipes en phase printemps)

- Le « Futnet » ou tennis ballon avec des manifestations départementales (30 octobre et 6 juin) avec une finale régionale « seniors » (25 juin)

- Le « Golf foot »

- L'opération « club lieu de vie », les clubs de La Romaine et Val de Pesmes étant récompensés au niveau national sur cette saison 2021-2022. Mention particulière aux clubs du Fc La Romaine pour son élection une seconde fois, à la Fondation du Football (1^{er} prix national).

- La concrétisation de « référents en arbitrage » au niveau de chaque club.

- Enfin des propositions fédérales que nous n'avons pas encore mises en expérimentations

- Le « Beach » mais un projet à concrétiser sur le mois d'août 2022

- L' « e-foot »

- Le « foot en marchant »

- Le « fit foot »

Notre district organise la saison en essayant de mettre en cohérence toutes ces pratiques et actions. Cela représente beaucoup de propositions pour lesquelles nos clubs sont régulièrement interpellés. Il est évident que cette approche globale différente vient perturber nos habitudes et nos approches. Cela entraîne nécessairement une structuration forte de nos clubs avec un rôle essentiel dévolu au correspondant pour suivre et dispatcher les informations.

Afin de nous permettre de toujours mieux organiser, nous demandons donc le respect des échéances que nous donnons. De ce fait et malheureusement nous devons parfois répondre négativement lorsque le délai d'inscription est dépassé et/ou l'organisation ficelée.

En ce qui nous concerne, nous envisageons de communiquer dès le début de saison le calendrier général de la saison 2022-2023 et ainsi intégrer les inscriptions dès juillet.

Le « développement », une démarche dynamique dans laquelle chaque club et notre district doivent s'inscrire afin de mieux répondre aux besoins actuels et à l'évolution de notre société.

Le Président de la commission Pôle Développement,
Michel MALIVERNAY



**DISTRICT DE FOOTBALL
DE HAUTE SAONE**

Compte-rendu d'activités saison 2021/2022 :

COMMISSION PARTENARIAT EXTERIEUR ET FAIR PLAY

SAISON 2021/2022

Je tenais à remercier tous les membres de ma commission.

La reprise a été rude car il a fallu revoir tous les sponsors ; et remerciements à tous ceux-ci car 90% ont renouvelé leur partenariat avec en plus deux sponsors supplémentaires et sommes encore de l'attente d'un.

Cette année encore en salle les équipes finalistes ont été récompensées il en sera de même pour les finales de coupes où chaque équipe repartira avec un jeu de maillot plus récompenses pour les finalistes U18 U15.

En U13, une dotation de tee shirt a été réalisée auprès des joueurs.

En U7, U8, U9, U10 et U11, les joueurs ont aussi été récompensés avec en plus un goûter offert.

Les féminines ont reçu des jeux de maillots dans le cadre des finales de coupes.

5 bénévoles ont été mis à l'honneur lors de la journée des bénévoles à l'occasion de la finale de la coupe de France le 7 mai 2022.

Les arbitres pour les finales de coupes jeunes et seniors recevront un maillot de match.

Les 4 arbitres majors groupes seniors recevront une valise à roulettes.

Un challenge Fair Play à l'attention des clubs de Départemental 1, 2, 3 leur permettra de recevoir un chèque de 300 euros, le club de Départemental 4 sera doté en ballons.

Les opérations « club où il fait bon aller jouer » et « challenge des bénévoles » ont été réalisées.

50% des clubs ont répondu, ce qui n'est pas très satisfaisant. A noter également qu'un club aurait dû être récompensé, mais ce club n'a pas envoyé ses réponses, il n'a donc pas pu être éligible.

Je tenais à remercier Charlotte Mangin et Laëtitia Lancelot qui avaient été nommées et qui faisaient parties de la commission Fair Play, car celles-ci se sont désistées pour qu'une autre dirigeante reçoive la récompense, beau geste d'humilité.

Les vacances approchent pour tout le monde, le temps de récupérer et de repartir en septembre sur une nouvelle saison.

Je souhaite à tous dirigeants, dirigeantes, joueuses, joueurs, comité directeur, et commissions de très bonnes vacances.

**Le Président de la Commission,
Bruno MASSON**